

L'ÉCHO DU Cefi Solidaires

L'echo du CEFI n°24 - novembre 2023

L'actualité de notre outil de formation interprofessionnelle : information sur les prochaines initiatives nationales, retour sur les dernières formations organisées, nouvelles publications, dates des commissions formation de Solidaires...

Bref tout ce qu'il faut savoir pour s'impliquer et faire vivre notre formation syndicale interprofessionnelle !

Bientôt au CEFI

Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales, Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-es de Solidaires doivent obligatoirement passer par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux ou les Cefi Regionaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).



Agir syndicalement contre le racisme

Du 13 au 15 décembre 2023 à Montpellier

Après 2 reports dûs aux mouvements sociaux, formation reprogrammée !

Attention ! Risque d'annulation si trop peu d'inscrit-es !

Ce stage de formation a pour but de permettre aux stagiaires de lutter syndicalement contre le racisme, de comprendre et de déceler ses manifestations dans le monde du travail et de faire vivre concrètement les valeurs de Solidaires.

[Pour plus d'infos](#)

Formation d'animateur-trices "Agir syndicalement contre les atteintes liées à la santé au travail dans la fonction publique"

Nantes
Du 4 au 6 décembre 2023

[Le détail](#)

Journées Intelligence artificielle

Paris - Grange aux Belles
Les 19 et 20 décembre 2023

[Le détail](#)

**Formation d'animateur-trices "Prise de parole"
(formation complète)**

Paris - Grange aux Belles
Du 16 au 19 janvier 2024

[Le détail](#)

8 mars toute l'année !

Paris - Grange aux Belles
Le 22 janvier 2024

[Le détail](#)

Formation référent-e de formation

Paris - Grange aux Belles
Le 23 janvier 2024

[Le détail](#)

Jeux Olympiques et Paralympiques, un enjeu syndical : comprendre les enjeux et s'organiser politiquement

Paris - Grange aux Belles
Le 23 janvier 2024

[Le détail](#)

Formation d'animateur-trices "Agir syndicalement contre l'extrême-droite"

Paris - Grange aux Belles
Du 24 au 26 janvier 2024

[Le détail](#)

Journées Solidaires aux Prud'hommes

Paris - Grange aux Belles
Du 8 au 7 février 2024

[Le détail](#)

Intersyndicales femmes 2024

Paris - Grange aux Belles
Du 3 et 4 avril 2024

[Le détail](#)

les Rencontres de l'été de solidaires : ça recommence !



Pré-Inscriptions pour les rencontres de l'été 2024 !

Les « rencontres de l'été » sont un temps de formation d'une semaine afin de permettre les échanges et les transmissions entre militant-es de différentes générations.

Elles permettront de construire et diffuser une culture syndicale commune et d'approfondir les discussions sur notre projet syndical. Mais ces rencontres se veulent aussi une formation très pratique sur l'activité syndicale de terrain.

Elles se dérouleront du 24 au 28 juin 2024 dans la station associative des Karellis située dans la vallée de la Maurienne. Le format prévu est de environ 150 stagiaires inscrit-es par l'ensemble de nos structures.

Les “promesses” d'inscriptions sont ouvertes.

Les structures professionnelles et interprofessionnelles peuvent indiquer via un formulaire combien elles souhaitent inscrire de stagiaires :

<https://framaforms.org/pre-inscriptions-aux-rencontres-de-lete-du-24-au-28-juin-2024-1697813685>

Cette période de “pré-inscription” sera fermée le 5 février. Après cette date, le GT reviendra vers chacune des structures pour confirmer le nombre d'inscrit-es et collecter les fiches d'inscription des stagiaires.

Les inscriptions définitives devront être terminées début avril.

Le bilan de la rencontre des animateur-tirces des rencontres 2023 est [ici](#)

Récemment au Cefi



Prise en charge du contentieux social

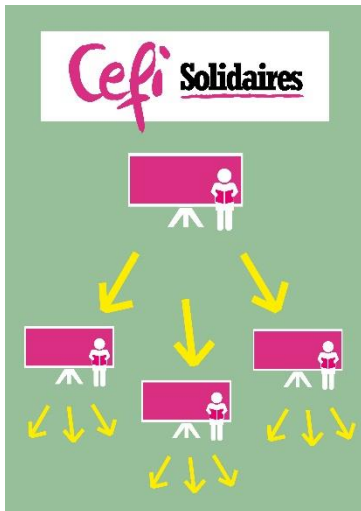
Le 11 octobre 2023

L'Union syndicale Solidaires siège dans plusieurs pôles sociaux de tribunaux judiciaires au travers d'assesseur-es nommé-es par les Solidaires locaux. Ce sont des camarades amené-es à décider du contentieux de la sécurité sociale (CPAM, CAF, CARSAT), domaine particulièrement vaste incluant notamment l'indemnisation des accidents du travail, les cotisations sociales, le contentieux du handicap ou encore de l'aide sociale.

Cette journée d'étude et de formation était destinée à lancer le chantier d'une formation sur la thématique.

Après avoir balayé l'ensemble de ces domaines et présenté le fonctionnement de l'instance, un focus a ensuite été fait sur les accidents du travail et maladies professionnelles ainsi que sur la faute inexcusable de l'employeur.

La journée nourrie par les interventions des stagiaires au premiers rang desquels assesseur-es et défenseur-es syndicaux s'est conclue par la nécessité de construire une politique de formation et des outils documentaires qui allient connaissances techniques, juridiques aux considérations syndicales à destination de l'ensemble des équipes dont le mandat est principalement de défendre les intérêts des travailleurs-euses sur ce sujet central pour les conditions de vie de beaucoup d'entre elleux



Formation de formateur-trices CSE + de 50 salarié-es

Du 6 au 10 novembre 2023

Dans une période d'élections professionnelles dans le secteur privé et en prévision de la mise en place des CSE à la Poste, il est plus que nécessaire de renforcer nos formations syndicales interprofessionnelles sur le sujet. Dans ce contexte, 25 militant-es de diverses organisations professionnelles et de Solidaires locaux se sont réunis pour suivre la formation de formateurs CSE + 50.

Il s'agissait d'échanger sur les manières dont les structures peuvent envisager la construction des modules de formation CSE de base, pour former les élu-es qui prennent des mandats ou qui les renouvellent.

Ce moment a été l'occasion de revenir sur l'importance du partage d'expériences de terrain, sur la nécessité de s'adapter aux différentes réalités des élu-es et sur les méthodes pédagogiques d'éducation populaire.

De même, nous avons insisté sur la particularité de nos formations qui contrastent avec celles dispensées par des cabinets externes: nous devons non seulement transmettre des connaissances juridiques, mais aussi et surtout des pratiques syndicales et des orientations politiques en lien avec les valeurs de notre organisation.

C'est la condition pour ne pas nous laisser enfermer dans un dialogue institutionnel sans rapport de force, donc inutile et chronophage. Il a ainsi été question de stratégies à transmettre pour imposer un fonctionnement et des ordres du jour qui puissent servir à l'action syndicale de terrain et aboutir à des mobilisations.

Les journées ont aussi porté sur l'importance d'imposer les trois temps de l'instance (réclamations, économique, ssct), des pièges de la commission sur les conditions de travail, l'importance du rapport au terrain, des enquêtes avec les salarié-es, tout comme la place incontournable des pratiques et des réflexions sur les violences sexistes et sexuelles.

En somme, des manières concrètes qui permettent de résister à la professionnalisation et l'institutionnalisation voulues par les réformes successives. Ces journées doivent nous donner la possibilité de multiplier les formations dans les Solidaires locaux.

Droit à la formation



Mise à jour du tarif des formations 2024

Le tarif journalier des formations facturables passera à 414 € par jour et par stagiaire au 1er janvier 2024 (36 fois le SMIC horaire).

Ces tarifs seront applicables pour toutes les formations facturées par le CEFI (CSE économique, SSCT, CSA ou équivalent dans les fonctions publiques..).

Les modèles types de demandes de congé de formation sont à disposition des référent-es formation [ici](#)

Pour s'investir

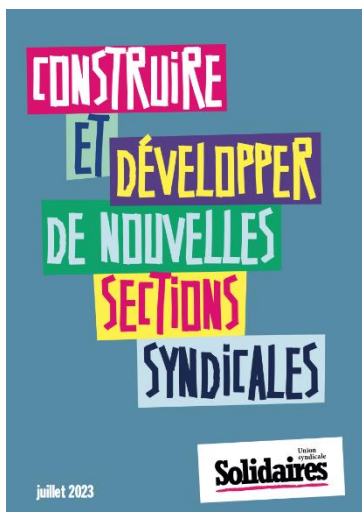


Commission formation

Pour construire le programme de formation interprofessionnel, répondre aux besoins de formation des structures professionnelles et des Solidaires locaux, mutualiser les formations existantes... la commission formation syndicale se réunit chaque trimestre, **la prochaine commission se tiendra le 5 février 2024**

[Compte Rendu de la commission du 13 novembre 2023](#)

Nos outils



Construire et développer une section syndicale

La section syndicale est la structure de base et d'action du syndicat dans l'entreprise. Elle regroupe les adhérent-es et parmi elles et eux les militant-es, dont les représentant-es du personnel.

C'est le lieu où se traitent les problèmes des salarié-es de l'entreprise et de l'établissement.

La section syndicale a en charge le lien avec les salarié-es, l'animation, la coordination des actions, la collecte des cotisations et de la syndicalisation, l'élaboration des revendications en cohérence avec les aspirations des salarié-es et la politique définie par le syndicat, la présence dans les institutions représentatives du personnel, les informations aux salarié-es, la communication interne, les relations avec les autres structures syndicales (en particulier avec le syndicat et l'union interprofessionnelle locale).

Disponible sur le site dans l'espace formateur-trices et en format papier sur commande au Cefi.



Faire des accidents du travail dans l'entreprise, un enjeu collectif

La plupart du temps les accidents du travail sont considérés de façon isolée, sous l'angle individuel, sous l'angle des risques du métier et des risques professionnels voire comme des faits divers.

Alors qu'ils vont parfois laisser des traces durables voire irréversibles sur l'état de santé des salarié-es, ils ne sont guère rendus visibles dans l'espace professionnel.

Or l'invisibilité des accidents du travail a des conséquences pour les victimes ainsi que sur la prévention des risques professionnels. Ainsi tout accident survenu sur le lieu de travail devrait être un signal d'alerte sur les conditions de travail, l'occasion d'interroger les conditions dans lesquelles il s'est produit, les raisons qui y ont conduit afin d'éviter qu'il ne se reproduise.

Cela nécessite d'enquêter, de questionner l'organisation du travail, les conditions dans lesquelles exerce le ou la salarié·e (son statut, sa formation...) et donc d'en faire une question collective.

Disponible sur le site dans l'espace formateur·trices et en format papier sur commande au Cefi

Comment contacter le CEFI (Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnelle CEFI-Solidaires)?

Vous pouvez contacter le CEFI à l'adresse cefi@solidaires.org pour toute demande de renseignements.

Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales : Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent·e·s de Solidaires doivent obligatoirement passer par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).